L’IFAPME a un nouveau Contrat de gestion

Alimentation - Horeca | Animaux - Elevage | Artisanat - Patrimoine | Communication - Audiovisuel | Comptabilité - Assurances | Construction - Travaux | Electrotechnique - Chauffage | Energie - Environnement | Entrepreneuriat - Management | Informatique - Numérique | Langues - Pédagogie | Logistique - Transport | Mobilité - Mécanique | Mode - Déco | Nature - Jardins | Sciences - Biopharma | Sécurité - Secourisme | Soins - Bien-être | Tourisme - Loisirs | Vente - Marketing

Date

20 janvier 2023

Ce mercredi 18 janvier, le tout nouveau Contrat de gestion de l'IFAPME a été signé. Il s'agit de la feuille de route qu les principaux objectifs des 5 prochaines années. Renforcer l’accrochage tout au long de la formation et à tous les n en est la priorité.

4 axes stratégiques

Les axes prioritaires du nouveau Contrat de gestion traduisent l'ambition de mobiliser nos publics jeunes et adultes pour les amener à un niveau professionnel qualifié, sur le marché du travail. L'IFAPME a un rôle essentiel à jouer, pour développer l'Alternance en Wallonie, en tant que filière porteuse d’avenir.

- **Accrocher les jeunes grâce à une orientation professionnelle positive** vers et dans une filière de formation en alternance et un métier
- **Accrocher les apprenants déjà en formation,** notamment via un accompagnement personnalisé, tout au long de leur parcours et jusqu’à la certification
- **Accrocher les futurs entrepreneurs et les entreprises pourvoyeuses d’emplois** dans les secteurs et métiers essentiels, d’avenir, en pénurie ou de niche, à fort po d’insertion
- **Accrocher et mobiliser l’ensemble du Réseau IFAPME** autour d'objectifs partagés

Répondre aux défis du marché de l'emploi

Ces 4 axes ont pour but de **contribuer à relever les défis majeurs du marché de l'emploi** :

Accroitre le volume d'apprenants et apprenantes diplômés pour aider à réduire le chômage des jeunes

Attirer des candidats et des candidates dans les métiers d'avenir et en pénurie, porteurs de nombreux emplois

Répondre au besoin de création d'entreprise et de reprise d'activité en Wallonie

Répondre au besoin croissant de reconversion professionnelle

Willy BORSUS, Ministre wallon de l'IFAPME :

> *« **Le chiffre le plus illustratif**, que je voudrais souligner, **c'est le nombre d'inscrits, 18.386**. Un chiffre qui repart à la hausse, après quelques années plus*
> ***faut aussi répondre aux besoins des entreprises**, en tenant compte de l'évolution du marché du travail, **des métiers en pénurie, des métiers du futur.***
>
> *Source : Sudinfo (18/01/2023)*

Un engagement à tous les niveaux

Pour mener à bien la réalisation de tous ces objectifs, l'ensemble du Réseau IFAPME poursuivra son engagement. Ainsi, les équipes des Centres de formation et des Se
Alternance continueront d'épauler chaque apprenant et chaque apprenant tout au long de sa formation :

Un **Conseiller en orientation - Psychologue** ***(https://www.ifapme.be/orientation)*** est présent pour aiguiller chaque apprenant dans son choix et comprendre a
attentes ;

Le Référent IFAPME est le point de contact permanent en ce qui concerne la formation en alternance. Cette personne est notamment là pour aider les appren
leur echerche d'une entreprise-formatrice et pour assurer le lien avec cette dernière.

Plus d'infos sur l'accompagnement IFAPME ? Rendez-vous sur la page "Cap réussite" *(https://www.ifapme.be/cap-reussite)* !

Vous souhaitez consulter le nouveau Contrat de gestion de l'IFAPME au complet ?

Retrouvez l'ensemble du Contrat de gestion IFAPME 2023-2028 *(https://www.ifapme.be/sites/default/files/2023-01/Contrat_de_gestion_IFAPME_2023-2028.pdf)*